

Image not found or type unknown



## Problème suite à un bon de commande

Par **yanmag**, le **06/07/2011** à **20:16**

Bonjour,

Nous avons commandez pour 565€ du matériel pour notre piscine chez un paysagiste. Nous avons énormément de soucis avec eux, au niveau du travail et de leur comportement.

Bref de plus cette commande devez être livrée, d'après le BC fin juin- début juillet 2011 (BC fait le 25/05/11).

Peut'on dénoncer cette commande d'après l'article L 114-1? fin juin- début juillet 2011 est-ce une date "conforme"?

Par **Domil**, le **06/07/2011** à **20:45**

Quelle est la date de livraison indiquée lors de la commande ?

Par **yanmag**, le **06/07/2011** à **21:31**

c'est fin juin début juillet qui est indiqué.